

## Les élus du XVII<sup>e</sup>.

Dans le 17<sup>e</sup> arrondissement à majorité populaire, les quartiers des Ternes et de Monceaux sont plus bourgeois. Après le 4 septembre, le maire de Paris Etienne Arago nomme le républicain modéré François Favre comme maire du 17<sup>ème</sup>. Celui-ci fait une large place à ses adjoints dans la gestion de l'arrondissement, dont **Benoît MALON** chargé des services d'assistance qui fait appel à Eugène Varlin pour accomplir cette tâche efficacement.

Né dans la Loire à Précieux en 1841, Benoît MALON est berger, puis ouvrier teinturier et commis-libraire. Il est l'un des fondateurs de l'Internationale qu'il propage en France. En 1866, il est délégué au 1<sup>er</sup> congrès de l'AIT à Genève. En juillet 70, Malon est signataire du manifeste contre la guerre, adressé aux travailleurs de tous les pays. Le 6 janvier 71, il signe l'Affiche rouge de proclamation au peuple de Paris qui dénonce la trahison du gouvernement du 4 septembre et met en avant 3 mots d'ordre : « **Réquisition générale, rationnement gratuit, attaque en masse** » et se termine par « **Place au peuple ! Place à la Commune !** » En février, Malon est élu à l'Assemblée nationale où il vote minoritaire contre les préliminaires de paix, puis démissionne. Le 26 mars, les partisans de la Commune du 17<sup>ème</sup> font passer tous leurs candidats et aucun des élus ne démissionne.

L'attitude de Malon au début du mouvement est critiquée au sein du conseil fédéral de l'AIT de Paris. Tenant compte de la diversité de la population du 17<sup>ème</sup>, Malon considère possible une alliance entre le monde des ouvriers et celui des bourgeois travailleurs. Les élus nomment 10 commissions municipales composées notamment de 3 professeurs, un instituteur, un ingénieur, un architecte, 3 commerçants, 2 artistes industriels et 3 employés de commerce. Malon initie le décret sur la réquisition des logements.

Un bordereau du 9 mai 1871 donne le détail des dépenses par la mairie du 17<sup>ème</sup>: Assistance aux Gardes Nationaux avec 600 bons de pain par bataillon et par jour, aide à leurs familles et aux victimes de la guerre (23%) ; Écoles (21%) ; Logement (11%) ; orphelinat (6%).

Dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, décisif pour la défense de Paris, les dix bataillons combattent pour la Commune. Pendant la Semaine sanglante, avec Victor Jaclard, Malon organise la défense des Batignolles avant d'être exfiltré en Suisse par Ferdinand Buisson et le statuaire Auguste Ottin. Malon y écrit « **La 3<sup>ème</sup> défaite du prolétariat français** ». Condamné à la déportation par contumace, Malon choisit la Fédération jurassienne dirigée par Bakounine, avant de s'exiler en Italie où il devient franc-maçon. Il meurt en 1893 à Asnières et il est incinéré au Père Lachaise.

Les autres élus du 17<sup>e</sup> arrondissement sont moins connus que Malon :

**Émile CLÉMENT** est un cordonnier réputé et concierge d'un marquis chez qui il organise des réunions clandestines de l'Internationale. Élu le 26 mars, il tient la boucherie municipale. Condamné aux travaux forcés, puis à la déportation simple en Nouvelle-Calédonie, Émile CLÉMENT est enterré civilement en 1881 au cimetière d'Ivry.

**Louis CHALAIN** est bronzier. Membre de l'Internationale, il signe en juillet 70 le manifeste contre la guerre adressé aux travailleurs de tous les pays. Il est membre de la Commission de Sûreté générale de la Commune. Condamné à mort par contumace, exilé à Genève, puis à Londres, il devient alcoolique et indicateur pour la Police. Franc-maçon, Louis CHALAIN meurt à Ivry en 1895.

**Aminthe DUPONT** est employé de Banque. Il écrit dans *Le Combat* et *Le Vengeur*. Membre de la Commission de Sûreté générale de la Commune, il restitue 10 000 Francs à un propriétaire volé. Exilé à Londres, il revient à Paris en 1872 où il est arrêté, condamné à mort, puis aux travaux forcés à perpétuité en Nouvelle-Calédonie. Aminthe DUPONT meurt en 1890.

Né dans le Haut-Rhin en 1843, **Charles GÉRARDIN**, est commis-voyageur. Prisonnier en Allemagne, il est libéré et signe l'affiche rouge du 6 janvier 71 terminant par « **Place au peuple ! Place à la Commune !** » Elu le 26 mars, il est membre du Comité de Salut public. Il libère Rossel et disparaît en Belgique, puis à Londres. Condamné à la déportation par contumace, Charles GÉRARDIN meurt en 1921 à Paris.

« **Place au peuple ! Place à la Commune !** »